

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- BERTRAND Ethan, Lucas, Philippe né le 21-12-2017
- BOUTARD Tino, Sylvain, Gilbert, René né le 22-12-2017
- ADJI Anna née le 26-12-2017
- AFIFE RANCE Eden né le 27-12-2017
- LAURENT Catalina, Stef née le 28-12-2017
- ANGER Lenny, Daniel, Henri né le 29-12-2017
- CARSOULLE Chloé née le 08-01-2018
Nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

- RAJERISON née RAZAFINTSEHENO Miriame décédée le 20-12-2017
- LECOCQ née DESVAUX Paulette décédée le 07-01-2018
- DOMAS Marie décédée le 15-01-2018
Nos condoléances aux familles dans la peine

HORAIRES DES MESSSES

Samedi	03	18h00	FRONTENAC
Dimanche	04	09h15	ARVEYRES
		11h00	BRANNE
Samedi	10	18h00	GENISSAC
Dimanche	11	09h15	NAUJAN
		11h00	ST QUENTIN
Mercredi	14	19h00	RAUZAN
(Cendres)			
Samedi	17	18h00	ST JEAN
Dimanche	18	09h15	NERIGEAN
		11h00	CABARA
Samedi	24	18h00	ST GERMAIN
Dimanche	25	09h15	RAUZAN
		11h00	MOULON

SECTEUR PASTORAL D'ARVEYRES

Maison paroissiale
3, rue Montaigne à ST-QUENTIN DE BARON
Tel : 05-57-24-81-57
Accueil : mardi 9h/12h; vendredi 14h/17h; samedi 9h30/12h

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde (SAMU) : 15 téléphone fixe
112 téléphone portable
Ambulance Vayres : 05 57 74 76 23
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
Police : 17
Pompiers : 18

CONTACTS UTILES

Mairie 05 57 55 25 55
Mairie (urgence) 06 77 85 48 72
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>
C.C.A.S. 05 57 55 25 53
Police municipale 06 81 56 53 09
Bibliothèque 05 57 55 19 30
École maternelle 09 64 07 85 02
École élémentaire 05 57 74 83 14
Centre de loisirs 05 57 84 91 85

SMICVAL

Collecte des bacs en février :
ATTENTION en zone 1 vos poubelles doivent être sorties la veille au soir et en zone 2 le jour-même avant midi.
Bacs jaunes: mercredis 14 et 28.
Bacs marron: mercredi 07 et 21.
Biodéchets: mercredi 07, 14, 21 et 28.

Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :

- vous devez trier vos déchets (voir guide du tri)
- les sacs poubelles doivent être mis obligatoirement dans les containers marron.
- les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les containers jaunes.

SMICVAL MARKET

Nouvelle adresse : chemin de Videau
Horaires hiver (1^{er} novembre au 29 février): du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

RAPPEL: vous devez absolument bâcher votre remorque contenant des déchets verts pour les amener à la déchetterie afin d'éviter de perdre une partie de votre cargaison sur la chaussée.

Pensez à vous munir de votre carte !

Journal Municipal de Vayres
Directeur de publication : Jacques Legrand
Elue chargée de la conception, rédaction, photos : Eve Ribes



FÉVRIER 2018

Mairie : Téléphone 05 57 55 25 55
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS

Vendredi 02-Samedi 03 :
REFERENDUM SUR LES RYTHMES SCOLAIRES (voir article)

Mercredi 07: Loto du Club Amitié Et Loisirs, salle polyvalente, 14h30

Samedi 10 : LOTO DU FOOT, salle polyvalente, 19h

Lundi 12 : Réunion mensuelle de la généalogie, salle de conférences, 17h

Mercredi 14 : Stage de zumba, salle polyvalente, 19h30

Samedi 17 : LOTO DE LA CHASSE, salle polyvalente, 20h45

Dimanche 18 : CONCOURS DE PECHE du Bambou Vayrais, étang de la Garenne, inscriptions 7h30

Dimanche 18 : Réunion mensuelle de la philatélie, salle de conférences, 10h

Samedi 24 : Assemblée générale Véga de la Lyre, salle « Gilbert Badia », 21h

Mardi 27 : Assemblée générale du Club Informatique, salle de la RPA, 18h30

A suivre en mars :

Dimanche 04 : AVFSO, bourse d'échange fabophile, salle polyvalente, 9h-18h

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le Maire assurera les permanences suivantes en mairie sur rendez-vous auprès du secrétariat au 05 57 55 25 55 :

- le samedi 17 février de 9h30 à 12h30.

- le samedi 31 mars de 9h30 à 12h30.



RÉFÉRENDUM SUR LES RYTHMES SCOLAIRES LES 02 ET 03 FEVRIER

Depuis la rentrée 2014, les élèves des écoles de Vayres bénéficient de nouveaux rythmes scolaires pour répondre aux objectifs visés par la réforme instaurée par le gouvernement en 2013 :

- encourager la réussite de tous à l'école en favorisant les apprentissages fondamentaux le matin, moment où les élèves sont les plus réceptifs, sur cinq jours,

- permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, sportives et scientifiques sur les temps périscolaires pris en charge par les municipalités. En juin 2017, le nouveau gouvernement a autorisé les communes à revenir à l'organisation antérieure à 2014, soit 4 jours d'école par semaine, sous forme de dérogation.

Des discussions préalables avec les enseignantes, les ATSEM, la responsable périscolaire, la DDEN et les représentants des parents d'élèves n'ont pas permis de trouver un consensus.

Par conséquent, il est organisé par la municipalité un référendum dont le résultat déterminera les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019.

Le vote aura lieu en mairie le vendredi 02 février de 9h à 19h et le samedi 03 février de 9h à 12h. Il s'adresse uniquement aux parents ayant des enfants scolarisés dans les écoles de Vayres (1 vote par parent quel que soit le nombre d'enfants).

RAPPEL POUR LES CYCLISTES

Conduite à vélo :

La circulation d'un cycle sur la voie publique dans des conditions ne permettant pas de maîtriser le vélo ou de manœuvrer aisément comme par exemple le weeling (roue arrière) ou le transport de passager gênant, fait courir un danger pour le conducteur comme pour son passager.

Ce comportement est répréhensible en vertu de l'article R412-6 du Code de la route. CAS2 Bis (22 euros)

Casque à vélo :

Depuis le 22 mars 2017, le casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4ème classe (135 €).

MISSION LOCALE

La Mission Locale du Libournais



Elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans. Orientation, recherche d'emploi, formation, santé, logement, transport... l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'Etat et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

La Mission Locale c'est aussi l'Espace métier Aquitaine (EMA), espace d'informations et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et/ou d'appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle.

Comment s'inscrire à la Mission Locale proche de chez vous (sur rendez-vous) : 189 avenue Foch à 33500

LIBOURNE

Par tél : 05 57 51 71 27 & par mail : M.local.libourne@wanadoo.fr
Consultez notre site internet : www.missionlocale-libournais.org & rejoignez-nous sur Facebook

SÉCURITÉ DES PIÉTONS LA NUIT

L'heure d'hiver est un danger pour les piétons. Augmentant la période d'obscurité, le passage à l'heure d'hiver est souvent marqué par une sur-accidentalité routière des piétons aux heures de pointe : à l'aube (8h-10h) et au crépuscule (17h-19h).

Chaque année, près de 3000 jeunes piétons sont blessés et une vingtaine décède.

Nous pouvons constater qu'un trop grand nombre d'enfants ne sont pas équipés à ce jour de dispositif réfléchissant pour rejoindre les transports scolaires.

Les parents doivent sensibiliser dès le plus jeune âge l'enfant à la sécurité routière.

Pour se rendre plus visible, le piéton doit donc :

- Préférer les vêtements de couleurs claires,
- Privilégier des vêtements et chaussures équipés d'éléments rétro-réfléchissants dès leur fabrication. Pour les enfants, choisir un cartable avec des bandes rétro-réfléchissantes sur les bretelles, les côtés et le dos du sac pour que l'enfant soit visible sous tous les angles.
- Apprendre à l'enfant à marcher le plus loin possible de la chaussée : s'il n'y a ni trottoir ni accotement, marcher sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face.



Le nouveau dispositif "Louer abordable" permet aux propriétaires de louer leur logement à un niveau de loyer abordable, à des ménages modestes, en bénéficiant d'une déduction fiscale sur leurs revenus locatifs.

C'est un principe solidaire : plus le loyer pratiqué est bas et le logement situé dans une ville où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale est attractive.

Tout savoir sur cette déduction fiscale : www.louer-abordable.gouv.fr ou 0 820 167 500

La commune de Vayres est éligible à ce dispositif, alors n'hésitez pas à vous renseigner !

BIBLIOTHÈQUE

Portail de la bibliothèque : www.bibliotheque-vayres.net
Infos et actus y sont renouvelées régulièrement !



Côté livres

En février, c'est aussi bande-dessinée ! Suite à une absence, l'arrivage de BD a été reporté.

Des suites de séries : Les Petits mythos, Les Sisters, Les Carnets de Cerise, La Rose écarlate, World Trigger, My Héros academia, Murena, Golden city ... et bien d'autres.

De nouvelles séries : Les Filles au chocolat, L'école de Pan, Momo, Anatole Latuile, Le Club des super-héros, Détectives, La Peur géante, Culottées ... et bien d'autres.

Et aussi ... arrivage de romans pendant le mois de février.

MAISON DU VIN

Boutique fermée le lundi

Horaires d'ouverture :

- du mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
- le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h
- le samedi de 10h à 13h.

TÉLÉTHON 2017

L'opération TELETHON 2017 a permis de collecter la somme de 10 043 € qui a été reversée intégralement à l'AFM TELETHON le 26 décembre dernier.

Cette somme se compose de deux parties : d'une part les dons directs 2 643 € ; d'autre part l'association VAYRES 33 AFM TELETHON a remis un chèque de 7 400 € à l'AFM correspondant aux bénéfices des actions menées lors du TELETHON mais aussi tout au long de l'année (stands de vide-greniers, marchés de Noël, vente de crêpes, organisation des repas dansants, du loto, de la tombola...). Il n'est pas possible de citer tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont participé à cet exceptionnel élan de solidarité, mais nous aurons l'occasion de tous les remercier lors de la soirée "TELETHON MERCI" qui est prévue le vendredi 16 février à 19h00 dans la salle polyvalente en présence de Jacques LEGRAND Maire de Vayres et de Joël CASSAT responsable régional de l'AFM TELETHON.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

De février à mai, c'est le moment de poser les pièges à frelons asiatiques.

Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre sa prolifération.

Vous trouverez toutes les indications de fabrication sur le site de la mairie : www.mairie-vayres.fr

C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous !

Si vous avez un nid de frelons chez vous contactez le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Gironde. Sur le site www.gdsa33.com.

Vous trouverez les coordonnées du perchiste qui viendra détruire le nid.

ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions en petite section, pour la rentrée scolaire de septembre 2018, débuteront le 5 mars 2018.



Les enfants concernés sont ceux nés durant l'année civile 2015.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet (La Mairie > Démarches administratives > Enfance et jeunesse).

Ils devront être complétés et déposés en mairie dès que possible, accompagnés des pièces justificatives (avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 du foyer, attestation CAF ou MSA, livret de famille et justificatif de domicile.) Une attestation d'assurance responsabilité scolaire et extra-scolaire sera demandée à la rentrée. Les admissions se feront à l'école maternelle, sur rendez-vous. Contacter Brigitte SALMON au 06 33 44 62 88.

Les enfants nés au cours du premier trimestre 2016 peuvent être inscrits sur une liste d'attente, aucun dossier à remplir ne leur sera demandé. Ils pourraient être scolarisés selon les places disponibles.

LOTO DE LA CHASSE LE 17/02 à 20h45

Loto à la landaise, 30 lots minimum dont 4 jambons, 2 demi-longes, quart de chevreuil, rôtis, volailles, entrecôtes... Gros lot valeur 120€.

Buvette sur place et tombola (1 jambon à gagner).